



Syndicat National Force Ouvrière
des **Cadres** des **Organismes Sociaux**

Lors de la dernière séance du CSE, les élus Force Ouvrière ont fait une déclaration pour les inspecteurs de recouvrement reprise ci-dessous.

Intervention pour les inspecteurs de recouvrement – CSE 28 février 2023

Les inspecteurs de recouvrement ont massivement manifesté leur inquiétude auprès de nos élus du CSE.

Dans un contexte de manque général d'attractivité pour les Urssaf et du métier d'inspecteur de recouvrement en particulier, nous constatons et déplorons notamment :

- ✓ La diminution des candidatures externes,
- ✓ L'accroissement du départ des inspecteurs fait unique apparu sur cette fin de période conventionnelle,
- ✓ Accroissement des demandes d'autorisation d'exercice d'une autre activité complémentaire,
- ✓ Une refonte complète du process de formation des élèves inspecteurs impliquant fortement les ressources locales avec un accompagnement dont la qualité a été laissée au placard.

S'ajoute à cela, des rumeurs diverses sur l'ensemble du réseau de la remise en cause de certains acquis, conditions matérielles et ce notamment sur le maintien des véhicules de fonction à usage mixte dans les conditions actuelles.

Ces bruits, ces rumeurs ont même conduit localement, à l'Urssaf Rhône Alpes la direction à prendre une position et un engagement pour sa région.

Un mouvement national d'appel à la grève a été lancé par le Syndicat Force Ouvrière et plus particulièrement le SNFOCOS. Les inspecteurs de recouvrement seront en grève le mercredi 08 mars 2023.

Si certains sujets relèvent du national, d'autres sont de la compétence purement locale.

Les inspecteurs de recouvrement par leurs élus du CSE vous sollicitent dans cette présente instance afin que notre direction régionale de l'Urssaf Paca apporte son soutien à nos inspecteurs, s'engage auprès d'eux dans la lignée de l'Urssaf Rhône Alpes et porte ce soutien auprès de la caisse nationale.

Les élus **F**orce **O**uvrière du CSE